

ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE

CANTON DE RIBECOURT

Commune de Tracy le Val

Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du vingt trois novembre deux mil quinze

L'an deux mil quinze, le vingt trois novembre, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par un pli contenant l'ordre du jour, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Claude SERVAIS, Maire.

Membres présents : Mrs. et Mmes Claude SERVAIS – Jean-Paul COUDERT - Patricia FERREIRA - Liliane SALSO- GROSSHENNY - Michel LANGLET - Patrick BAKUM - Jacques CARPENTIER – Marie-France DORÉ - Frédéric BUQUAND - Angélique SEARA- Michaël FOUCHÉ – Kathy ORTEGA - Justine BOURDON - Nadia GARCIA - Jérôme DÉHU

Secrétaire de séance : M. Frédéric BUQUAND

A l'unanimité, le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2015

Tableau de présence aux élections régionales des 6 et 13 décembre

	PRESIDENT		ASSESSEUR		ASSESSEUR	
	6 décembre	13 décembre	6 décembre	13 décembre	6 décembre	13 décembre
8h00 – 10h30	FERREIRA Patricia	FERREIRA Patricia	LANGLET Michel	DÉHU Jérôme	BUQUAND Frédéric	FOUCHÉ Mickaël
10h30 – 13h00	SALSO Liliane	SALSO Liliane	BOURDON Justine	BUQUAND Frédéric	BAKUM Patrick	BAKUM Patrick
13h00 – 15h30	COUDERT Jean-Paul	COUDERT Jean-Paul	ORTEGA Kathy	GARDIA Nadia	FOUCHÉ Michaël	LANGLET Michel
15h30 – 18h00	SERVAIS Claude	SERVAIS Claude	DORÉ Marie-France	BUQUAND Frédéric	SEARA Angélique	CARPENTIER Jacques

Fusion des syndicats d'électricité du département

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de schéma départemental de Coopération Intercommunale a été reçu en Mairie. Ce projet de schéma préfectoral consisterait à regrouper les trois syndicats d'électricité du département : SE60, SEZEO et Force Energie qui détiennent une compétence similaire : l'Autorité Organisatrice de la Distribution Electrique mais sur des territoires différents. Ce regroupement consisterait à unifier la compétence d'autorité organisatrice en mutualisant les moyens de chaque syndicat et l'expertise et ne remet pas en question les zones de distributions des concessionnaires. Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette fusion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, a l'unanimité, accepte la fusion des syndicats d'électricité SE60, SEZEO et Force Energies.

Fonction Publique Territoriale : instauration de l'entretien professionnel

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'entretien professionnel est rendu obligatoire pour l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux, en lieu et place de la notation qui est abandonnée et caduque dans toute la fonction publique. Il porte principalement sur :

- Les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs
- Les compétences professionnelles et techniques ;
- La manière de servir

L'entretien professionnel est conduit par M. le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'instaurer l'entretien professionnel après avis de la Commission Technique Paritaire.

Location de la petite salle des fêtes

M. le Maire propose au Conseil Municipal de louer la petite salle de la salle des fêtes la journée en semaine de 8h00 à 18h00 (sauf le jeudi) au tarif de 50€. Concernant les locations de week-end, Le locataire de la grande salle qui en fera la demande, en disposera à partir de 18 h, le samedi au même tarif de 50€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de louer la petite salle comme ci-dessus indiqué au tarif de 50€.

Location des tables rondes

M. le Maire propose de louer, au locataire de la salle des fêtes qui en ferait la demande, les tables rondes au tarif de 10€ la table.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide cette proposition.

Questions diverses.

Epicerie sociale : M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le CCAS de la commune va adhérer à partir du 1^{er} janvier 2016 à l'épicerie sociale « Le Relais » située à Noyon. Les personnes remplissant les conditions de ressources devront s'adresser soit à la Mairie ou à l'assistante sociale du secteur. Ces personnes pourront bénéficier de cette aide dans la limite de 8 semaines durant les 6 derniers mois, un crédit pour une aide hebdomadaire leur sera accordé, ils pourront choisir librement les produits au sein de l'épicerie avec une participation obligatoire de 10% de la valeur ces denrées.

Décoration de Noël : M. le Maire informe le Conseil Municipal que dix sujets de Noël ont été rachetés cette année. Il précise également que les décorations de Noël seront posées vers le 15 décembre.

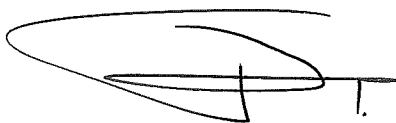
Plantation : M. le Maire indique au Conseil Municipal que 10 arbres ont été plantés afin de créer des zones d'ombre et d'aménager l'espace loisirs et le petit parc situé à côté du cimetière.

Courrier des administrés de la rue du Maréchal Leclerc : M. le Maire donne lecture d'un courrier d'administrés de la rue du Maréchal Leclerc concernant les nuisances sonores. Il indique qu'un courrier va être envoyé au Conseil Départemental, les sollicitant, pour que soit refait le revêtement de la rue du Maréchal Leclerc qui est de leur compétence puisque cette rue est une route départementale. Il précise également que les plaques d'égout en mauvais état seront réparées.

Construction de l'accueil périscolaire : suite à une demande de M. Frédéric BUQUAND, conseiller municipal, sur l'état d'avancement de l'accueil périscolaire situé rue du Général de Gaulle, M. le Maire indique que les travaux sont actuellement arrêtés suite à des problèmes de niveau d'eau. En effet, le niveau relevé par le cabinet chargé de l'étude n'est pas en adéquation avec le niveau réel de la nappe phréatique. Il indique que le RPI met tout en œuvre pour trouver une solution afin que les travaux puissent reprendre.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h15. Fait et délibéré au jour, mois, an susdits.

Frédéric BUQUAND



Secrétaire de séance



Claude SERVAIS



Maire